

cer nos vœux communs... ». Et pour qu'on ne se méprenne pas sur la source d'où il a tiré la formule, Léon XIII a soin de signaler saint Bernard par une référence expresse. Du reste, il avait, dans le cours de la même lettre, rapporté d'autres paroles analogues, extraites d'un sermon de saint Bernardin de Sienne, mais écrites par ce dernier sous l'influence du saint abbé de Clairvaux : « Toute grâce communiquée à ce siècle y vient par une triple procession, de Dieu au Christ, du Christ à la Vierge et de la Vierge à nous ».

Or, Léon XIII, en parlant ainsi de Marie, ne faisait que suivre l'exemple de son glorieux prédécesseur : car Pie IX, écrivant de Gaëte aux évêques du monde catholique pour leur demander quel était leur sentiment et celui de leurs églises sur l'immaculée Conception, leur disait : « Vous savez très bien, Vénérables frères, que toute notre confiance repose sur la très Sainte Vierge : car Dieu a mis en elle la plénitude de tout bien ; sachons-le donc, tout ce qu'il y a en nous d'espérance, tout ce qu'il y a de grâce et de salut émane d'elle... Telle est la volonté de celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie » (1). Constamment d'ailleurs, Pie IX, et dans ses Encycliques et dans ses Allocutions, exprime cette pensée que la bienheureuse Vierge est notre mère à tous, une mère très aimante, une mère qui peut tout obtenir, qui trouve ce qu'elle cherche et ne saurait être déçue dans sa prière (2).

III. Or, n'allons pas croire qu'il n'y ait que les

(1) Encycl. *Ubi primum*, data Cajetæ (2 feb. 1849).
 (2) Allocut. 20 avr. 1849; 20 déc. 1867; encycl., *Nostis Nobiscum* (8 déc. 1849), et *Quanta cura* (8 déc. 1864).

Pères et les écrivains de l'Église latine à tenir ce langage. L'Orient nous offrirait en foule des témoignages aussi clairs et non moins explicites. Rappelons pour mémoire deux catégories de textes qui reparaissent à chaque instant dans les homélies des Pères. J'ai fait des emprunts à la première au début de notre second livre (1). *Par vous*, disent-ils à la Mère de Dieu, *par vous...* énumérant en détail avec saint Cyrille d'Alexandrie tous les fruits passés et présents de la rédemption. La seconde catégorie comprend les brillantes séries d'*Ave* par lesquelles se terminent nombre de leurs sermons à l'honneur de Marie. Le temps viendra d'en parler plus à loisir. Ce qu'il importe de noter ici, c'est qu'il n'est aucun don de grâce, accordé par la divine miséricorde, qui n'y soit attribué constamment à l'entremise de la Mère de Dieu. Je ne le nie pas, nos docteurs ont souvent en vue le don même du principe de la grâce, principe en qui nous avons tout reçu; mais aussi voyons-nous par les mêmes textes ou par leurs contextes qu'ils font dépendre l'actuelle dispensation des divines faveurs et de l'assistance et du pouvoir impétratoire de Marie. « O Vierge, ô Mère de Dieu, elle est si puissante votre *intercession* que, pour obtenir le salut, il ne nous faut pas d'autres *intercesseurs* que vous auprès de Dieu... Personne, ô toute sainte, qui soit sauvé, sinon par vous. Personne, ô immaculée, n'est délivré du mal, sinon par vous... Personne, ô très pure, qui *reçoive les dons de Dieu*, sinon par vous. Personne, ô très honorée, à qui *la bonté divine accorde ses grâces*, sinon par vous » (2).

(1) II^e partie, l. II, c. 1.

(2) S. German. Const., *hom. in S. M. Zonam*, n. 5. P. G. xcviij, 380.

C'est surtout en parlant de la glorieuse Assomption de Marie que les Pères d'Orient célèbrent cette universelle et perpétuelle médiation. Si la Vierge est montée au ciel; si elle a été admise plus intimement que tout autre au baiser du Seigneur, c'est pour intercéder plus constamment et plus puissamment en faveur de ses fils exilés. Peut-être n'est-il pas un discours sur le *Sommeil* et la glorification de la Mère de Dieu, où cette idée n'apparaisse tantôt sous une forme et tantôt sous une autre.

Voulez-vous quelques exemples? Lisez ce passage de Jean, archevêque d'Euchaïta, dans l'Asie Mineure : « Elle monte au séjour de l'éternelle paix; mais il ne faut pas croire que nos intérêts vont lui devenir moins chers et moins sacrés. Maintenant et toujours, elle s'occupe de notre malheureuse terre... Par elle nous avons l'être, le mouvement et la vie⁽¹⁾. Par elle, nous mourons avec la confiance de trouver la béatitude après notre passage; et, pour tout dire en un mot, tout ce qu'il y a d'heureux pour nous dans la vie présente et dans la vie future, tout, dis-je, nous vient par elle : car en tout temps et de toute manière elle nous rend propices et son Fils et le Père de miséricorde, en sorte qu'elle nous obtient et nous obtiendra de lui tous les biens, tant la soif de nous bien faire est inextinguible en elle. Ainsi, nous vous saluons, ô notre Souveraine; ainsi nous vous glorifions, à l'heure de votre départ : car vous avez bien mérité de notre nature, puisque vous nous avez apporté le salut à tous, puisque vous avez enfanté notre vie, puisque vous

381. Item, in *Praesentat. SS. Deip.*, n. 19. *Ibid.*, p. 308. Cf. S. Joan. Damasc., S. Andr. Cret., etc., passim.

(1) II Cor., 1, 8.

avez fait pleuvoir la joie sur notre misérable race. Qu'ils soient bénis les dons par lesquels vous nous avez enrichis; bénies tant de grâces dont nous avons été glorieusement couronnés par votre entremise. Désormais, nous ne sommes pas sous la condamnation qui pesait sur nos premiers parents; nous ne sommes plus des maudits livrés à la corruption; désormais, la mort a perdu son empire. Et tout cela c'est grâce à vous, par vous et de vous que nous le tenons. *Per te, propter te et ex te ista omnia...* Vous vous êtes posée comme médiatrice entre le ciel et la terre, et vous avez merveilleusement changé tout en mieux » (1).

Texte d'autant plus remarquable qu'il distingue très nettement les deux parts de Marie dans l'œuvre de notre salut : celle qui lui revient dans l'acquisition de la grâce, en tant que Mère du Sauveur et son associée dans le sacrifice de la croix, et celle qu'elle a perpétuellement comme avocate auprès de Dieu, Notre Seigneur. Il les distingue, dis-je, pour nous assurer que, par l'une et par l'autre fonction de son ministère, la Vierge toute pure est pour nous le canal universel des grâces.

Lisez encore cette éloquente apostrophe de saint André de Crète à la Vierge mourante :

« Toute la création est pleine de votre gloire. La très suave odeur de vos parfums a tout sanctifié. Par vous le péché a perdu son aiguillon : par vous sont changées en joie les malédictions pesant sur notre premier père; par vous les Anges chantent avec nous : Gloire à Dieu au ciel, et paix à la terre... Partez donc, partez en paix; quittez cette demeure terrestre pour

(1) Joan., Euchaït. arch., *Serm. in S. Deip. Dormit.* n. 32, 33. P. G. t. CXX, 1109, 1112.

aller rendre Dieu propice à nous, sa créature. Vivant parmi nous, vous n'étiez possédée que par une minime partie de notre terre. A présent que vous montez aux cieux, le monde entier vous embrassera comme son propitiatoire universel » (1).

« Et maintenant la Mère de Dieu, Reine et Souveraine de l'univers, devenue pour jamais immortelle, tend vers le Seigneur ces mains corporelles qui ont porté Dieu... Très douce colombe, élevée par un infatigable essor vers les régions d'en haut, elle ne cesse de protéger nos basses régions. Des hauteurs des cieux, elle met en déroute les démons ; car elle est là notre constante médiatrice auprès de Dieu » (2).

Saint Jean Damascène comparait la mort de la Sainte Vierge à une éclipse de soleil. Encore qu'il nous soit quelque temps voilé par l'interposition de la lune, l'astre du jour n'a pas perdu sa lumière, et bientôt il reparaitra dans sa splendeur, inondant le monde de ses rayons. Ainsi en est-il du *Sommeil* de la Vierge immaculée. « Source de la vraie lumière, trésor inépuisable de la vie, fontaine jaillissante de toute bénédiction, vous nous avez apporté tous les biens ; et vous voilà cachée maintenant pour quelques jours dans les ombres de la mort. Mais la mort ne peut vous garder sous son empire ; et vous verserez perpétuellement sur le monde les purs, immortels et toujours inépuisables rayons de la lumière et de la vie, les fleuves de la grâce, les sources des guérisons et des bénédictions célestes » (3).

(1) S. Andreas Cretens., *serm. 3 in Dormit. B. V. M. P. G.* xcvi, 1100.
 (2) S. Theodor. Studit., *Orat. in Dormit. SS. Deiparae.* P. G. xcix, 720.
 (3) S. Joan. Damasc., *hom. in Dormition. Deip. Virg.*, n. 10. P. G. xcvi, 716. Cf. Georg. Nicom., *or. 6, in SS. Deip. ingressum...* P. G. c., 1437, sqq.

Ces textes auxquels il serait aisé d'en adjoindre beaucoup d'autres, prouvent assez que la formule employée par saint Bernard, et devenue classique après lui, n'était pas, du moins quant à la substance, ignorée des Pères grecs.

Les livres liturgiques en sont une nouvelle preuve ; témoins ces quelques fragments détachés des *Ménées*. « O vous qui avez porté sur vos bras le Christ qui porte toutes choses par le seul acte de sa volonté, offrez-lui vos puissantes prières pour qu'il me délivre de la main de mes ennemis, et qu'il me serre entre les bras de son immense miséricorde » (1).

« Loin de nous oublier, maintenant qu'elle règne au ciel, la Vierge Mère étend suppliantes ses mains divines vers le Créateur qu'elles ont porté » (2). Et ailleurs : « Offrons nos acclamations à la très pure et très sainte Vierge Marie : car c'est d'elle et par elle que découlent sur nous, au delà de tout ce qui se peut concevoir, les grâces célestes : elle est le torrent de la bonté divine » (3).

Est-il besoin de le dire, les Églises orientales, pas plus que l'Église latine, en rapportant à Marie tous les biens spirituels qui concourent à la sanctification des hommes, ne les lui attribuent pas comme à la source *première*, ni même comme à leur cause *principale* ; son pouvoir est dans la vertu de ses intercessions. « Glorieuse Mère de Dieu, la toujours Vierge, chantent-elles dans leurs hymnes, *portez notre prière*

(1) *Ex Men.*, S. Joseph. conf., od. 9, 17 febr., de S. Archippo, in Claus. *Pietas Mariana Graec.*... P. 1, n. 230.
 (2) *Ex Men.*, S. Theophan., 13 febr., post od. 3, de S. Martiniano. *Pietas Mariana.*... P. 1, n. 230.
 (3) *Ex Men.*, S. Theophan., 17 jan., od. 21 de S. Anton., in Claus. *Pietas*, etc., n. 114.

à Dieu votre Fils, afin que, par vous, il sauve nos âmes » (1). « Ma voix suppliante crie vers vous, ô ma Souveraine ; sauvez-moi par votre intercession, réveillez-moi de mon lourd sommeil pour votre gloire et par la vertu de Celui qui s'est fait chair en vous » (2).

Ce n'est pas encore ici le lieu de parler des monuments du culte des premiers chrétiens pour la Mère de Dieu, tel qu'il nous est révélé dans les Catacombes. Mais parmi ces pièces archéologiques il en est une qui mérite d'être signalée d'avance, parce qu'elle exprime avec une exactitude théologique, non seulement la nature du culte rendu par l'antique Église à la Mère de Dieu, mais encore l'idée qu'on avait alors de son universelle médiation. C'est une pierre gravée d'une rare élégance, provenant du Musée Vettori (3). On y voit l'auguste Vierge dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire, les bras étendus, la tête nimbée et voilée. Contre sa poitrine, selon le type byzantin, est l'Enfant-Jésus portant le nimbe crucifère. Or, la mère et le Fils apparaissent debout, dans une espèce d'urne qui, de chacun de ses flancs, laisse échapper un ruisseau. Dans le champ de la pierre sont gravés les sigles MP ΘΥ, *Mater Dei*, et plus bas, au-dessous, le mot ΠΗΓΗ, *Fons*, la source. Pouvait-on mieux exprimer que de Jésus-Christ, « la source principale », toutes les faveurs célestes coulent perpétuellement sur le monde, mais grâce à l'intercession toujours présente et par l'entremise de sa mère (4).

(1) Cosmas hierosol., *Hymn. pro magna feria* 5. P. G. xcviij, 481.

(2) Idem, *ibid.*

(3) Num. aer. explic., p. 61.

(4) Is., xii. 3.

(5) Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.* La sainte Vierge, viii.

CHAPITRE III

Comment la bienheureuse Vierge Marie resta présente au milieu de l'Église naissante, après l'Ascension de son Fils, pour exercer *sensiblement* les fonctions de la maternité spirituelle qu'elle doit remplir *invisiblement* jusqu'à la fin des siècles, et montrer par là que les fonctions de cette maternité ne s'arrêtaient pas au Calvaire.

I. — Jésus-Christ, après avoir consommé la rédemption des hommes par son immolation sanglante, et donné les quarante jours qui suivirent sa résurrection, aux dernières dispositions réclamées par l'établissement de l'Église, quitte la terre et s'élève glorieusement au ciel. Qui ne croirait, s'il n'avait lu la sainte Écriture, que le Sauveur fait alors même participer sa bienheureuse mère à son triomphe, comme elle avait été participante de son combat, et qu'elle monte, elle aussi, de cette vallée de larmes à la terre des vivants, appuyée sur son Bien-aimé ? Tout, semble-t-il, exigeait qu'elle le suivît. Sa mission parmi nous était finie, puisque c'était pour concevoir, mettre au monde, et conduire jusqu'à l'autel de la croix notre commune Victime qu'elle avait reçu miraculeusement cette vie mortelle. A cette heure, sa sainteté dépassait déjà toute limite ; elle était donc souverainement digne d'occuper, à la droite de son Fils, le trône de la gloire, au-dessus de toute créature soit humaine, soit angélique. Et puis, son cœur désormais et toute sa vie ne seront-ils pas au ciel, là où sera son unique trésor ; et faudra-t-il que l'union qui